



SIVOM

syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

110 000 habitants - 33 communes :

Allennes-les-Marais ● Anstaing ● Annoeullin ● Attiches
 Avelin ● Bauvin ● Bouvines ● Camphin-en-Carembault
 ● Cappelle-en-Pévèle ● Carnin ● Chemy ● Cobrieux
 Cysoing ● Ennevelin ● Fretin ● Genech ● Gondcourt
 ● Gruson ● Herrin ● Houplin-Ancoisne ● La Neuville
 Lesquin ● Louvil ● Noyelles-les-Seclin ● Péronne-en-
 Mélantois ● Phalempin ● Provin ● Sainghin-en-
 Mélantois ● Seclin ● Templemars ● Templeuve ●
 Vendeville ● Wattignies

Bulletin
n° 8
juil. 10

Aéroport :

Trajectoires et sanctions

L'année 2010 aura été riche d'enseignements et de progrès pour la réduction des nuisances aériennes. Depuis janvier, un partenariat fructueux a été engagé avec le SMALIM (Syndicat Mixte des Aéroports de Lille et de Merville), propriétaire de l'aéroport, avec la SOGARREL, gestionnaire de l'équipement, et avec l'Aviation Civile. Correction de certaines trajectoires, modification éventuelle du Plan d'Exposition au Bruit, possibilité de sanctions, et meilleure communication envers les élus et les riverains : autant de chantiers bien engagés grâce à un esprit de concertation qui porte ses fruits.

«**Depuis plusieurs mois, de plus en plus d'avions utilisent des procédures de vol qui sont certes légales, mais qui gênent les riverains, comme à Attiches et Avelin pour les départs courts**», résume Bernard Debreu, président du SIVOM, suite à deux rencontres importantes pour la réduction des nuisances aériennes : la réunion du 31 mai 2010 avec le SMALIM, et la Commission Consultative de l'Environnement du 11 juin sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Préfecture). Avec l'aide de l'Aviation Civile et l'avis éclairé des contrôleurs du ciel, ces trajectoires gênantes sont en cours de correction. Autre question abordée par Luc Foutry, maire d'Attiches et vice-président du SIVOM : le Plan d'Exposition au Bruit. «**En 2009, Attiches est sorti du périmètre du PEB, alors que nous avons de plus en plus de nuisances**», rappelle-t-il. Dans ce domaine également, les choses pourraient évoluer, puisque le SIVOM a la possibilité de



Bruno Foucart, maire d'Houplin-Ancoisne (en médaillon), a été élu vice-président du SIVOM.

demandar à la Commission Consultative de l'Environnement l'engagement d'une procédure de modification du PEB.

Des sanctions désormais possibles

Depuis un an, on note une grande amélioration du contenu des réponses faites par l'aéroport suite aux signalements d'avions particulièrement bruyants ou passés à très basse altitude. Dans plusieurs cas, l'Aviation Civile pointe en effet des trajectoires anormales, et une nouvelle réglementation permettra désormais à cette autorité aérienne d'instruire des dossiers de sanctions contre les compagnies aériennes indélicates. En parallèle, un groupe de travail a été créé avec le SMALIM afin d'améliorer la communication de l'aéroport. Enfin, celui-ci a accepté, en accord avec les maires de Gondcourt et Carnin, de déplacer les stations de mesure de bruit à Attiches et Cappelle, qui souhaitent évaluer leur exposition aux nuisances aériennes.



En 2009, les statistiques diffusées par l'aéroport montrent que le nombre de passagers a augmenté de plus de 13%, alors que le nombre de vols est identique par rapport à 2008. Conclusion : le taux de remplissage des avions est optimisé. Autre chiffre intéressant : les vols de nuit (entre 22h et 6h), ont baissé de 19% et représentent 6% du total des mouvements.

contacter l'aéroport de Lesquin

Si vous voyez un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez le signaler à l'aéroport :

par courriel à :
environnement@lille.aeroport.fr

par téléphone au :
0800.59.10.59

par courrier :
**Aéroport de LILLE
CCIGL
B.P 227
59812 LESQUIN**

Une réponse doit vous être apportée dans les 4 à 6 semaines.

Un échangeur même sans contournement

La nécessité de créer un nouvel échangeur autoroutier à hauteur de Templemars, et la question - toujours en suspens - d'un éventuel Contournement Sud-Est de Lille, ont été largement débattus lors du dernier conseil syndical du SIVOM, le 14 juin 2010. Suite à une rencontre avec le Préfet, le 17 mai dernier, les élus du secteur sud de Lille ont en effet été mis devant le fait accompli : Jean-Michel Bérard leur a signifié que, selon lui, il ne pourrait y avoir d'échangeur que si le Contournement Sud-Est est décidé par l'Etat en février 2011. Une injonction qui ne satisfait aucun des élus du territoire du SIVOM. En effet, les maires de Seclin, Templemars, Vendeville, Lesquin, Avelin... veulent dissocier la création d'un échangeur de celle d'un éventuel contournement. Les maires d'Avelin, Fretin, et de la plaine de Bouvines, quant à eux, soulignent qu'ils sont opposés à un contournement qui passerait dans la métropole lilloise, et que si contournement il doit y avoir, celui-ci doit être dessiné

beaucoup plus au sud, là où les embouteillages commencent chaque matin et chaque soir, c'est-à-dire beaucoup plus loin, vers Henin-Beaumont, Dourges, etc...

L'échangeur comme priorité

Face aux craintes facilement compréhensibles des élus de la Pévèle, Bernard Debreu a incité ses collègues à ne pas suivre le modèle imposé par le Préfet. Pour le président du SIVOM, la question du contournement ne se pose pas pour l'instant, et encore moins celle de son tracé. En revanche, il est urgent de poursuivre les travaux de la Communauté Urbaine de Lille pour la création rapide de l'échangeur de Templemars. «**L'échangeur de Templemars est indispensable pour la sécurité des automobilistes, et pour permettre le développement économique du sud de la métropole. Des milliers d'emplois pour nos habitants sont en jeu**», a-t-il plaidé. Le débat reprendra sans doute à la rentrée.

sivom
syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

tél : 03.20.62.91.27
sivom-sudlille@laposte.net

